

chez lui, par des malfaiteurs qui ont tenté de l'étrangler.

M. Baré a pu se défendre vigoureusement, et un de ses agresseurs, nommé Devernoy, a été arrêté. Il a refusé de désigner son complice.

Léon Brésil

MUSIQUE

CIRQUE D'ÉTÉ : le premier acte de *Briséis*, drame lyrique d'E. Mikael et de M. Catulle Mendès, musique d'Emmanuel Chabrier.

J'ai beau ne pas aimer en principe l'exécution au concert des œuvres conçues en vue du théâtre, je n'ai pu qu'applaudir, hier, et sans réserve, à la généreuse initiative de M. Lamoureux. Il nous a fait entendre, d'un bout à l'autre, en des conditions musicales excellentes, avec un scrupuleux respect des moindres indications du compositeur, l'acte, hélas ! unique, d'une œuvre qui s'annonçait magnifique et qui, même à l'état de fragment, marquera une date dans l'histoire du drame lyrique français. Sans lui, très certainement, la superbe exposition de *Briséis*, si caractéristique en elle-même et formant un tout si bien particularisé, nous fût, bien longtemps encore, demeurée inconnue.

Grâce à lui, elle a été acclamée des musiciens et du public ; elle s'est imposée de telle sorte que nous aurons évidemment, avant de longues saisons, la joie de la voir à la scène. Le concert où elle s'est produite a donc eu toute la portée d'un événement glorieux à la mémoire de Chabrier et qui ajoute un brillant fleuron à la couronne de notre école nouvelle. De telles journées sont à n'oublier jamais.

Elle est mélancolique, ou plutôt singulièrement douloureuse, l'histoire de cette *Briséis*. D'une légende de la fin de l'antiquité, dont s'était déjà inspiré le grand Goethe, deux poètes, Ephraïm Mikael et M. Catulle Mendès, avaient tiré une véritable noble action et l'avaient parée du beau vêtement de leurs vers. L'un des deux, sur ces entrefaites, s'est endormi du sommeil de mort. Emmanuel Chabrier se vouait à faire vivre la haute tragédie en sa musique. Il fit entièrement le premier acte ; il y concentra son ardente foi d'artiste, son rêve, son effort passionné ; il n'y souffrit nulle indécision, nulle faiblesse.

En ce sujet grandiose qui mettait face à face le culte des anciens dieux et la religion des divines et humaines douleurs et montrait, jaillissant de l'immuable cœur de l'homme, la source éternelle d'amour, son âme et son art avaient trouvé leur épanouissement. Mais la fatalité le guettait, inexorable. Penché sur les premiers feuillets de son second acte, ses yeux se fermèrent — et ce fut fini.

Ainsi, des trois collaborateurs liés par la fraternité de l'œuvre, deux ont disparu. Celui qui survit, M. Catulle Mendès, ne croit point devoir, en des circonstances à ce degré poignantes, faire appel au dévouement d'un autre musicien. Il publie le poème intégralement ; il n'entend pas qu'une mélodie et qu'une harmonie étrangères y prennent place après la partition de Chabrier. Je le loue de ce sentiment deux fois digne qui lui fait considérer *Briséis* comme un double testament sacré. Si le drame doit, un jour, se manifester sur une scène lyrique, il y montera tel qu'il est, inachevé — et décisif.

Quiconque a pu connaître le malheureux compositeur se sentira, devant ce long acte si franc, si serré, si volontaire, d'une si profonde aspiration à la vérité vivante, ému comme d'une intime révélation. Il faut savoir les difficultés morales avec lesquelles Chabrier s'était trouvé aux prises. Supérieurement doué, le sort ne permit pas qu'il fût un musicien de carrière. On lui vit les commencements d'un amateur original et délicat, travaillant à ses heures perdues, s'instruisant comme il pouvait, jouant du piano d'une virtuosité exubérante, écrivant des pages d'une fantaisie débridée.

Une fois, il s'enhardit jusqu'à composer une opérette, *L'Étoile*, où, tout ensemble, s'épanouissait sa verve comique et s'attestait son goût des harmonies ingénieuses et de la couleur instrumentale. Une hardiesse en appelle une autre. M. Catulle Mendès mit à sa disposition le poème de *Gwendoline*, et il s'entreprit à la tâche héroïque, mais encore incertain du but, doutant même de ses aptitudes et ne voulant à aucun prix renoncer à l'emploi qu'il remplissait dans un des bureaux du ministère des finances.

Je me souviens du jour où nous le décidâmes, M. Henri Duparc et moi, à nous accompagner à Munich, où l'on devait donner une parfaite représentation de *Tristan et Isolde*. Tout le temps du voyage, il fut triste. Sans cesse, il nous répétait : « Je voudrais être sûr que vous ne m'entraînez pas à ma perte. Que voulez-vous que je devienne dans ce grand flot de Wagner ? Je le sens, je vais m'affoler et je ne serai plus bon à rien. » Durant la soirée, son agitation fut extrême. A chaque instant, il avait ce mot sur les lèvres : « Il me semble que je vois le Bon Dieu. » Et, le lendemain, il s'écriait : « Eh bien, c'est dit. Je recommencerai *Gwendoline*. Mais comment m'y prendrai-je ? Je ne suis pas armé. Je vais me casser la tête contre un grand mur et je ne passerai pas... »

En fait, la soirée de *Tristan* l'avait arraché aux traditions communes. L'horizon s'ouvrait si large sous ses yeux qu'il avait peur. Son éducation technique était incomplète. Pour traduire ses nouvelles visées, il lui fallut la compléter au prix d'un acharné labeur. Intelligent comme il l'était, ses tâtonnements lui étaient clairs et le désolaient. On ne se dérobe pas d'un seul coup à ses habitudes. C'était son désespoir, suivant sa pittoresque expression, « d'être conduit par sa musique, sans pouvoir arriver à la conduire où il voulait ».

Entre son idéal, nettement défini et qu'il s'efforçait d'aborder en face, et ses moyens de réalisation, toujours quelque fossé se creusait qu'il ne parvenait pas à franchir. Quand on joua sa *Gwendoline* à Bruxelles, il l'analysa, un soir, en présence de plusieurs musiciens, avec une franchise admirable, et il conclut ainsi : « Vous m'assurez que c'est bien, je ne demande qu'à vous croire. C'est cela que j'ai fait ; mais ce n'est pas encore là ce que je veux faire — et, ce que je veux faire, je le ferai ! »

Il y avait des défauts, dans *Gwendoline*, avec de frappantes et nombreuses beautés. Lorsqu'il s'attaqua à *Briséis*, il se reconnut, enfin, en pleine possession de lui-même. Sa compréhension des chefs-d'œuvre wagnériens n'avait diminué en rien sa spontanéité. Des féconds principes du maître de Bayreuth, il avait déduit librement son esthétique personnelle et française. Comme un autre Phaéton, il s'était emparé des rênes des che-

vaux du Soleil, et, désormais, il se voyait de force à les tenir et à fournir sa carrière. Ce n'est point son audace qui l'a tué. Le temps était passé de ses inexpériences. Il allait où il lui convenait d'aller. Mais il est mort dans le char du Soleil avant la tombée du soir.

Voici, en peu de mots, la donnée du premier acte de son drame. En la ville de Corinthe, la blonde *Briséis*, fille de riches parents, s'est fiancée au marin *Hylas*, qui part pour un long voyage en vue d'amasser des richesses et d'obtenir sa main. La vierge, d'un seul mot, s'est accordée pour toujours. Sa mère, cependant, la farouche *Thanasté*, est rongée d'une effroyable maladie — et elle veut vivre.

Les dieux patens ne sauraient la guérir. Le Christ, seul, lui pourra rendre une force qu'elle aspire à consacrer à un fervent apostolat. Survient, au milieu des adorateurs d'Apollon, un catéchiste en robe blanche.

Oui, le Messie, le Sauveur du genre humain, l'Homme de douleur, sauvera *Thanasté* ; mais il exige un sacrifice. Que *Briséis* se voue à lui, qu'elle renonce au monde et sa mère vivra. Un horrible combat s'engage en l'âme de la jeune fille. Elle a promis à son fiancé de lui garder toute son âme ; elle a promis à sa mère de tout faire pour sa guérison. Le prêtre promet le miracle au prix de son immolation. Finalement, elle s'immole.

Ces situations, sur lesquelles je me réserve de m'étendre lorsque la pièce paraîtra sur un théâtre, sont d'une saisissante et simple grandeur. Elles prennent dans la musique et par la musique une fièvre ampleur de vie. Les caractères s'esquissent par des oppositions où se marquent tour à tour la sérénité des âmes amoureuses, l'antagonisme entre le culte ancien des divinités du bonheur et le culte nouveau du Dieu de souffrance, la foi du catéchiste et l'étrange passion religieuse de *Thanasté*, déjà tournée en fanatisme. Le milieu et les détails, tout appelle la musicale magie, comme l'élément d'expression nécessaire.

Au début, c'est une scène épisodique, où se mêlent les voix des marins sur la mer. Une scène d'amour, très variée de ton, vient ensuite. Puis, nous assistons à la scène quasi torturante où agonise *Thanasté*, pour laquelle on invoque en vain les vaines idoles. Le catéchiste intervient avec des mélodies d'une simplicité et d'une solennité presque liturgiques et l'acte s'achève, après ses péripéties entièrement hautes, par l'hymne d'une fervente confiance et triomphante de la vieille Corinthienne convertie et guérie.

La trame symphonique se déroule sur des leitmotiv, tous de suffisantes saillies et très clairs. Les voix chantent. L'action va sans arrêt. L'harmonie n'a plus de bizarreries ou d'excès chromatiques et l'orchestre abonde en sonorités délicieuses. *Briséis*, pour tout dire, est l'œuvre maîtresse de Chabrier — et tout le monde la tiendra pour œuvre de maître. Pourquoi faut-il que cette partition, d'une si glorieuse promesse pour l'avenir, soit un douloureux testament ?

Il me suffira de nommer en terminant les vaillants artistes qui ont tenu les rôles sous la direction de M. Lamoureux. M. Engel a mis tout son style au service du personnage d'*Hylas*. Mlle Eléonore Blanc a chanté consciencieusement la partie de *Briséis*. A Mme Chrétien-Vaguet était échue celle, très éclatante, de *Thanasté*, en laquelle sa très grande voix a puissamment sonné. M. Ghasne a rendu d'une belle conviction le personnage du catéchiste, et le païen *Stratoclès* s'est incarné avec honneur en M. Nicolaou.

Fourcaud

HOTEL DE VILLE

Le préfet de la Seine a communiqué à la troisième commission du conseil municipal les résultats de l'enquête sur la suppression dans la copie du traité passé avec M. Morris, d'un passage relatif à la durée de la location des colonnes de publicité.

L'erreur paraît avoir été commise par le service du secrétariat.

Après avoir donné acte à M. de Selves de sa communication, la commission a décidé qu'une sous-commission nommée parmi ses membres poursuivra l'enquête administrative.

Cette sous-commission, composée de MM. Blachette, Caplain et Caron, a tenu toutefois, avant de commencer ses travaux, à s'entourer de toutes les lumières désirables ; la question sera soumise, au préalable, à l'examen du conseil du contentieux.

Dans la même séance, a été discuté le projet de prolongement jusqu'au quai d'Orsay de la ligne d'Orléans ; la réunion s'est montrée fort hostile au plan proposé par la Compagnie, et peu s'en est fallu que le projet ne fût repoussé par la question préalable, ainsi que le proposait M. Fourest.

Le parti qu'on a adopté, moins intransigent dans la forme, aboutira au même résultat. En effet, le rapporteur nommé, M. Champoudry, a reçu mission de conclure au rejet de la demande.

Cette résolution n'a rien qui puisse surprendre. Les autonomistes ont leur siège fait depuis longtemps, et la Compagnie n'aura leur concours qu'au prix d'une forte rançon ; cette rançon, on l'a laissé entendre, consisterait dans l'abandon par la Compagnie du prolongement de la garantie consentie par l'Etat en sa faveur, et qui a fait l'objet à la Chambre de la discussion que l'on sait.

Le conseil général de la Seine recevra, les 12 et 18 février, les membres des conseils d'arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux et les maires des communes suburbaines.

Saint-Réal

Regard de feu à l'ombre de sourcils et de cils épaissis, brunis par la Sève sourcilière. Parfumerie *Ninon*, 31, rue du Quatre-Septembre.

Courrier des Spectacles

Ce soir : Au théâtre de l'Odéon (spectacle d'abonnement), première représentation de :

Sous le joug, pièce en un acte, en prose, de M. Daniel Riche.

En voici la distribution :

Marcel Briolles	MM. Gémier
Teynard	Montigny
Mme Briolles	Mmes Grumbach
Emma	V. Page

Pour le Roi, drame en un acte, en prose, de M. Barrucand.

En voici la distribution :

Pierre Chaulin	M. Ravet
Jeanne	Mmes O. de Fehl
Fanchette	Barny

La Promesse, pièce en trois actes, en prose, de MM. J. H. Rosny.

En voici la distribution :

Béthune	MM. Rameau
La Jonchère	Rousselle